

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION SYNDICALE**

**du vendredi 2 juin 2023 à 18h00**

**Présents** : M. Christian DUHAUT – Président, M. Michel FERREIRA, M. Philippe MENDEZ-DIAZ, M. Frédéric CHAUD – vice-présidents, M. Franck GONNORD

**Excusés représentés** : Mme Angélique ROJAS, M. Patrick BERNARD

**Excusés** : M. Jean-Marc CÉLIÈ

**Membre en exercice** : 8 – **Votants** : 7

Le Président de l'assemblée désigne Mélanie Eymery comme secrétaire de séance.

**1 – Compte de Gestion 2022**

Contexte : les comptes de gestion se décomposent ainsi :

- **Fonctionnement** :
  - Résultat d'exploitation de l'exercice 2022 : + 30 397,42 €
  - Résultats d'exploitation 2021 reporté au 002 sur 2022 : + 279 218,75 €
    - Résultat à affecter : + 309 616,17 €
- **Investissement** :
  - Résultat d'investissement de l'exercice 2022 : - 372 773,09 €
  - Résultats d'investissement 2021 reporté au 001 sur 2022 : excédent 562 766,92 €
    - Solde d'exécution cumulé d'investissement 2022 : + 189 993,83 €
    - Solde des restes à réaliser d'investissement : 0 €
      - Besoin de financement en investissement : 0 €

Proposition de Monsieur le Président :

- Adopter les comptes de gestion 2022
- Donner quitus au Trésorier

**Vote** : POUR à l'unanimité

**2 – Compte Administratif 2022 et affectation de résultat**

	Budget 2022	
	Dépenses	Recettes
<b>Fonctionnement</b>		
Résultat exercice antérieur reporté		279 218,75 €
Exercice courant	312 424,41 €	342 821,83 €
Résultat exercice courant		<b>30 397,42 €</b>
Résultat prévisionnel affecté aux investissements (023)	0,00 €	
Total fonctionnement	312 424,41 €	622 040,58 €
Résultat fonctionnement		<b>309 616,17 €</b>
<b>Investissement</b>		
Affectation du résultat de fonctionnement année précédente (1068)		0,00 €
Résultat prévisionnel fonctionnement affecté aux investissements (021)		0,00 €
Résultat exercice antérieur reporté		562 766,92 €
Exercice courant	735 857,95 €	363 084,86 €
Résultat exercice courant	<b>372 773,09 €</b>	
Total investissement	735 857,95 €	925 851,78 €
Résultat investissement		<b>189 993,83 €</b>
<b>Totaux</b>	1 048 282,36 €	1 547 892,36 €
Résultat Global		<b>499 610,00 €</b>

## Proposition de Monsieur le Président :

- Reporter en fonctionnement R 002, la somme de : + 309 616,17 €
- Reporter en investissement R 001, la somme de : + 189 993,83 €
- Déclarer qu'il n'y a pas de restes à réaliser
- Affecter en réserves R 1068 en investissement la somme de : 0 €

**Vote :** POUR à l'unanimité des votants, le Président ayant quitté la séance

## **3 – SISPEA 2022**

### Contexte :

- Présentation des données Sispea pour l'année 2022
  - CF dossier annexe

### Proposition de Monsieur le Président :

- Approuver le SISPEA 2022

**Vote :** POUR à l'unanimité

## **4 – Refacturation au SIARV par les communes**

### Contexte :

- Monsieur le Président explique que lors de sa création, le SIARV a prévu de prendre en charge une partie des frais engagés par les communes pour ce qui concerne des achats liés autant au service de l'eau qu'à celui d'assainissement.
- Ce principe n'a jusqu'alors jamais été approuvé en conseil syndical, or il est nécessaire de le valider afin de pouvoir payer les communes membres en cas de demandes de ces dernières.
- Exemple d'achat concerné :
  - l'achat de compteur d'eau concerne à la fois l'eau potable et l'assainissement

### Proposition de Monsieur le Président :

- Prendre en charge les frais engagés par les communes membres à hauteur de 50 % de la facture suivant ce calcul :
  - La base de calcul se fait sur la part d'autofinancement de la commune, soit une fois déduction faite de la subvention perçue le cas échéant.
  - Cette refacturation ne concerne que des achats directement liés à la zone d'assainissement collectif gérée par le SIARV.
- Pour toute demande de prise en charge la commune devra fournir au SIARV :
  - le devis signé,
  - la facture,
  - l'attribution de subvention (le cas échéant).
- La prise en charge est soumise à accord préalable à la commande d'achat du SIARV

**Vote :** POUR à l'unanimité

## **5 – Décision Modificative au budget**

### Contexte :

- Monsieur le Président explique que suite à l'enregistrement des amortissements pour 2023, il s'avère qu'il manque des crédits pour passer les écritures.

Proposition de Monsieur le Président :

- Augmenter les crédits au articles ci-après :
  - D 6811/042 : 154,19 €
  - R 28153/040 : 91,86 €
  - R 28156/040 : 62,33 €

**Vote : POUR à l'unanimité**

**6 – Informations / Questions diverses :**

- Planning
- Prochain travaux
- Réunion Police de l'eau

Fin de séance à 18h42